



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE ET SUR RENDEZ-VOUS

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS RÉVISANT LE PLAN D'URBANISME, REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT, DE CONSTRUCTION, SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS, SUR LES DÉROGATIONS MINEURES ET PROPOSANT LES RÈGLEMENTS SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Suite à la consultation publique tenue le 8 février 2025 en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* sur les **projets de règlements** suivants, le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton invite maintenant la population à se prononcer par écrit ou à prendre rendez-vous pour soumettre leurs commentaires ou demandes particulières :

- | | |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 411 | <i>Le plan d'urbanisme révisé remplaçant le plan d'urbanisme numéro 311</i> |
| 412 | <i>Le règlement sur les permis et certificats remplaçant le règlement sur les permis et certificats numéro 312</i> |
| 413 | <i>Le règlement de lotissement remplaçant le règlement de lotissement numéro 313</i> |
| 414 | <i>Le règlement de zonage remplaçant le règlement de zonage numéro 314</i> |
| 415 | <i>Le règlement de construction remplaçant le règlement de construction numéro 315</i> |
| 416 | <i>Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble</i> |
| 417 | <i>Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale</i> |
| 418 | <i>Le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble</i> |
| 419 | <i>Le règlement sur les usages dérogations mineures remplaçant le règlement sur les dérogations mineures numéro 335</i> |

Rappelons que ces projets de règlements concernent l'ensemble du territoire de la municipalité et que le règlement de zonage sera ultérieurement soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Consultation écrite

Les citoyens sont invités à soumettre leurs commentaires par écrit **d'ici le 21 mars 2025**, avant 16h00 à l'adresse électronique suivante : urbaniste@sainte-justine-de-newton.ca

Rendez-vous

Il sera également possible de **prendre un rendez-vous** afin de soumettre vos commentaires ou demandes particulières lors de la journée du 6 mars 2025 entre 9h00 et 15h00.

Les demandes de rendez-vous peuvent être adressées :

- 1) à l'adresse électronique suivante : urbaniste@sainte-justine-de-newton.ca
- 2) par téléphone au numéro suivant : (450) 764-3573 poste 223

Vous devrez annoncer le sujet de vos commentaires et demandes particulières lors de la prise de rendez-vous.

Enfin, nous vous rappelons que les projets de règlements ci-haut mentionnés et les différents plans qui leur sont annexés peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville de la Municipalité situé au 2627, rue Principale durant les heures normales de bureau ou sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sainte-justine-de-newton.ca

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 20 février 2025

Audrey Caza
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim